



## Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2019

Le président & le conseil d'administration,

Le 1<sup>er</sup> juillet 2019

Chers adhérents et chers amis,

Le président et le conseil d'administration de l'association PATRIMOINE CULTUREL DE THORAME-HAUTE vous prient d'assister à **l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 20 juillet 2019 à 17H30, à Notre-Dame du Serret.**

### Ordre du jour :

- Rapport d'activité et bilan moral,
- Bilan financier,
- Orientations pour la nouvelle année,
- Conseil d'administration (3 postes renouvelables),
- Montant des cotisations,
- Questions diverses :
  - Mise à jour du règlement intérieur : protection des données personnelles ; compte Facebook,
  - Rappel des rencontres estivales de l'association.

En cas d'empêchement, nous vous invitons à désigner un membre de l'association pour vous représenter. Rappel : seul les membres à jour de cotisation peuvent prendre part aux votes. Nous invitons à nous faire part votre candidature avant le 13 juillet.

Un verre de l'amitié sera partagé à l'issue de la réunion.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Amitiés associatives,

Le président,  
Paul GIRAUD

---

**Pouvoir** (au maximum, deux par personne, conformément à l'art. 19 des statuts de l'association)

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, membre de l'association,  
donne pouvoir à.....

pour me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association Patrimoine culturel de Thorame-Haute qui se tiendra le 20/07/2019 à 17H30.

Fait le

à

Signature :